Image not found or type unknown

Mutuelle pour un enfant ?

Par **redakayou**, le **13/05/2014** à **00:59**

Est-il possible de souscrire à une mutuelle pour un enfant ?

Par **sai1**, le **13/05/2014** à **01:12**

http://www.xxxxxxTout dépendra des règles de gestions des compagnies. Certaines mutuelles permettent aux parents d'être le souscripteur du contrat et l'enfant le seul assuré d'autres contraindront l'enfant à être sur le même contrat que ses parents. Je vous invite donc Regardez donc à regarder attentivement les conditions générales avant de vous décider.

Par **rihanna**, le **19/06/2014** à **23:41**

Bonjour,
Le mieux pour s'y retrouver dans la multitude d'offres que vous trouverez sur internet mais sans en comprendre tous les avantages et inconvénients, c'est de faire appel à un courtier en mutuelles qui saura vous conseiller LA mutuelle adaptée à votre besoin, profil et budget. Alors n'hésitez pas à utiliser notre comparateur de mutuelles http://www.xxxxxx et surtout à nous contacter afin de recevoir les meilleurs conseils ! [smile3]

Par **Harly**, le **28/06/2014** à **21:22**

Bonjour
Je pense que les formules de mutuelles familiales sont très intéressantes parce qu'elles prennent en compte les postes standards de dépense à un tarif raisonnable. Maintenant le choix de la formule dépend des besoins spécifiques de la famille et du budget. Et si la formule xxxxxx te convient, alors pourquoi pas? Pourtant, il peut y avoir des formules plus intéressantes, c'est pourquoi je te conseille de http://www.xxxxxx avant de faire un choix définitif.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés